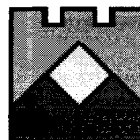


Annexe II. — Formulaire de demande de permis d'environnement et de permis unique relatif à un projet agricole

Les cadres grisés sont réservés à l'Administration et ne doivent en conséquence pas être remplis.

Direction générale des Ressources naturelles et  
de l'Environnement

Direction générale de l'Aménagement du  
Territoire, du Logement et du Patrimoine



Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Arrêté du Gouvernement wallon du \_\_\_\_\_ relatif à la procédure d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et à diverses mesures de police administrative

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT ET DE  
PERMIS UNIQUE RELATIF A UN PROJET AGRICOLE**

Le résumé non technique est constitué par les éléments suivants du formulaire : 1<sup>ère</sup> partie, cadres I et II ; 1<sup>ère</sup> partie, cadre III, points III.1 à III.4 ; 1<sup>ère</sup> partie, cadre IV, points IV.1 à IV.4 ; 2<sup>ème</sup> partie, cadre I, points I.1, I.2.3, I.3 et I.5 ; 2<sup>ème</sup> partie, cadres 2 à 4.

**Cadre réservé aux services administratifs de la commune de dépôt du dossier**

Commune où est déposé le dossier de demande de permis	
Date de réception du dossier à la commune	
Référence du dossier à la commune	
Personne de contact à la commune	
Date d'expédition du dossier à la Division de la Prévention et	

Demandeur

.....

Objet de la demande

.....

.....

Sceau de la commune

## CADRE I — DEMANDEUR

Remplir un des deux cadres ci-après.

<input type="checkbox"/> <b>Personne physique</b>
NOM : ..... Prénom : .....
Qualité : .....
<u>Adresse</u>
Rue : ..... n° ..... boîte .....
Code postal : ..... Commune : .....
Téléphone : ..... Fax : .....
E-mail : ..... @ .....
N° TVA : ..... N° de producteur : .....
N° d'exploitation : .....

<input type="checkbox"/> <b>Personne morale</b>
Dénomination ou raison sociale : .....
Forme juridique : .....
<u>Adresse du siège social</u>
Rue : ..... n° ..... boîte .....
Code postal : ..... Commune : .....
Téléphone : ..... Fax : .....
E-mail : ..... @ .....
N° TVA : ..... N° de producteur : .....
N° d'exploitation : .....
<u>Personne dûment habilitée à représenter la personne morale</u>
NOM : ..... Prénom : .....
Qualité : <input type="checkbox"/> Administrateur délégué
<input type="checkbox"/> Directeur
<input type="checkbox"/> Autre (préciser) : .....

## CADRE II — SIEGE D'EXPLOITATION

## II.1. Coordonnées du site d'implantation du projet

<p><b>Dénomination</b></p> <p>.....</p> <p><b>Adresse</b></p> <p>Rue <sup>1</sup> : ..... n° ..... boîte .....</p> <p>Code postal : ..... Commune : .....</p> <p>Téléphone : ..... Fax : .....</p> <p>E-mail : ..... @ .....</p> <p>NOM, Prénom et qualité de la personne pouvant être contactée par l'administration :</p> <p>.....</p> <p>Coordonnées Lambert générales (si connues) : X = ..... mètres ; Y = ..... mètres</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## II.2. Description succincte des lieux et des abords du projet

## .2.1. Les pièces suivantes doivent être reprises en annexe au présent formulaire

- 1° la situation de l'établissement sur un extrait de la carte IGN au 1/10 000 ;
- 2° un extrait du plan cadastral comprenant les parcelles ou parties de parcelles situées dans un rayon de 50 mètres autour du périmètre circonscrivant le lieu d'implantation de l'établissement concerné par la demande de permis et un extrait de la matrice cadastrale indiquant les noms des propriétaires des parcelles comprises dans ce rayon ;
- 3° un plan descriptif d'implantation du projet, dressé à l'échelle la mieux adaptée, indiquant l'emplacement des bâtiments, des locaux (ateliers, magasins, laiteries, étables, etc.), des appareils, des cheminées, des prises d'eaux souterraines, des circuits d'évacuation et des rejets d'eaux usées (en ce compris les eaux pluviales), des dépôts de matières (aliments, carburants, paille, effluents) <sup>2</sup>, et sur lequel sont reproduites les limites parcellaires ;
- 4° une étude géotechnique (géophysique et/ou de stabilité) lorsque le terrain se trouve dans un périmètre de risque naturel majeur (glissement de terrain, karst, éboulement) visé à l'article 136 du CWATUP ; les renseignements peuvent être obtenus auprès de l'administration communale.

## .2.2. Description succincte des lieux et des abords du projet (se limiter à 5 lignes)

<p><b>Milieu naturel (sol, sous-sol, eaux de surface et souterraines) et humain</b></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## II.3. Liste des parcelles cadastrales

L'établissement est situé sur plusieurs communes :  NON  OUI

**Attention** : les informations demandées sous ce point et au point suivant ne concernent pas les parcelles sur lesquelles sont effectués les épandages ni celles destinées au pâturage.

**Rappel** : les codes d'identification P<sub>N</sub> sont repris sur le plan descriptif de l'établissement dont question au point II.2.1, 3°.

Plus de cinq parcelles :  NON, alors remplir le tableau ci-dessous,

OUI, alors utiliser exclusivement le tableau de la page 27.

<sup>1</sup> ..... S'il s'agit d'un lieu-dit, le préciser. Ne mentionner un lieu-dit que si c'est pertinent pour la localisation de l'établissement, à défaut d'un nom de rue.

<sup>2</sup> ..... Selon exemple de légende : BP<sub>N</sub> = bâtiment porc ; BB<sub>N</sub> = bâtiment bovin ; BV<sub>N</sub> = bâtiment volaille ; STOF<sub>N</sub> = stockage fumier ; STOL<sub>N</sub> = stockage lisier ; STOA<sub>N</sub> = stockage aliment ; PT<sub>N</sub> = puits ; SiLO<sub>N</sub> = silo ; etc.

Liste des parcelles cadastrales concernées par la demande						
Identifica tion sur plan *	Commune	Divisi on	Sectio n	Numéro	Proprié taire (cocher)	Locatai re (cocher)
P <sub>1</sub>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P <sub>2</sub>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P <sub>3</sub>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P <sub>4</sub>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P <sub>5</sub>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\* Voir point II.2.1 page 3.

II.4. Existence de servitudes et autres droits

**NON**

**OUI**, dans ce cas remplir le tableau suivant pour les parcelles concernées en reprenant la numérotation du point II.3 :

Parcelles *	Nature des servitudes et autres droits	Contraintes induites

\* Voir tableau du point II.3, page 4.

II.5. Permis d'urbanisme (permis unique)

I.5.1. Des actes et travaux visés à l'article 84 du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine sont-ils nécessaires pour la réalisation du projet ?

**NON**

**OUI**, alors,

ces actes et travaux nécessitent-ils un permis d'urbanisme ?

**NON**

**OUI**, alors,

le permis d'urbanisme a-t-il été obtenu ?

**OUI**, alors le permis d'urbanisme requis est joint en annexe

**NON**, alors les pièces et renseignements requis en vertu des articles 284 et suivants du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine doivent être joints en annexe au présent formulaire. (La notice d'évaluation des incidences sur l'environnement n'est pas requise dès lors que la demande de permis unique vaut notice). En outre, il convient de remplir les points 1 et 2, page 25, de la 5<sup>ème</sup> partie du présent formulaire.

I.5.2. Liste des bâtiments (B<sub>N</sub>) et leurs affectations

Plus de cinq bâtiments :

**NON**, alors remplir le tableau ci-

dessous,

**OUI**, alors utiliser exclusivement le tableau de la page 28.

Identification sur plan *	Affectation du bâtiment et/ou dénomination
B <sub>1</sub>	
B <sub>2</sub>	
B <sub>3</sub>	
B <sub>4</sub>	
B <sub>5</sub>	

\* Voir point II.2.1 page 3.

II.6. Modifications souhaitées au tracé et à l'équipement des voiries publiques

NON

OUI, alors remplir le tableau suivant :

Voirie publique	Nature des modifications	Justification

## CADRE III — TYPE D'ETABLISSEMENT

- III.1. Le projet est-il
- a) temporaire ? (au sens de l'article 1<sup>er</sup>, 4<sup>o</sup> du décret du 11 mars 1999)  NON  
 OUI
- b) d'essai ? (au sens de l'article 1<sup>er</sup>, 5<sup>o</sup> du décret du 11 mars 1999)  NON  
 OUI
- c) mobile ? (au sens de l'article 1<sup>er</sup>, 6<sup>o</sup> du décret du 11 mars 1999)  NON  
 OUI
- III.2. La demande comporte  
 Une étude d'incidences sur l'environnement (classe 1)  
 NON  OUI, alors n° d'annexe : .....
- III.3. Zone d'activité économique  
 Sans objet pour un établissement agricole.
- III.4. Type de demande  
 S'agit-il :
- |                                                                                                   |   |   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|
| de la mise en activité d'un établissement nouveau ?                                               | N | I |
| du maintien en activité d'un établissement dont la durée d'autorisation va arriver à expiration ? | N | I |
| de l'extension ou de la transformation d'un établissement autorisé ?                              | N | I |
| d'une demande suite à une modification de la liste des établissements classés ?                   | N | I |
- III.5. Autorisations, permissions, enregistrements et déclarations existantes  
 Sans objet si vous avez répondu **OUI** au point III.4, a, ci-dessus.  
 Plus de cinq autorisations :  NON, alors remplir le tableau ci-dessous,  
 OUI, alors utiliser exclusivement le tableau de la page 29.

Autorisations, permissions, enregistrements et déclarations existantes				
Date	Autorité	Référence de l'acte	Terme	Objet
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	

Autorité : CBE : Collège des Bourgmestres et Echevins  
 DP : Députation permanente du Conseil provincial  
 Gv : Gouverneur  
 Mn : Ministre

## CADRE IV — PRESENTATION DU PROJET

## IV.1. Secteur d'activité — Code NACE

## V.1.1 Secteur principal

## V.1.2 Autres activités codifiées :

## IV.2. Numéros des rubriques du permis d'environnement

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

## IV.3. Description succincte du projet et de ses principaux impacts (5 lignes maximum)

.....
.....
.....
.....
.....

## IV.4. Effets cumulatifs et impact sur des territoires voisins

## V.4.1. Effets cumulatifs

A votre avis, y a-t-il, à proximité de votre projet, d'autres établissements susceptibles d'aggraver l'impact sur l'environnement ?

 NON  OUI

## V.4.2. Impact sur des territoires voisins

A votre avis, votre projet est-il susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement d'une autre Région, d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à la Convention d'Espoo ? (article 36 de l'arrêté du Gouvernement wallon du ... organisant l'évaluation des incidences sur l'environnement dans la Région wallonne)

 NON  OUI

## IV.5. Description détaillée du projet

Points IV.5.1 et IV.5.2 : ne pas remplir la colonne « Situation » pour les établissements mobiles au sens de l'article 1<sup>er</sup>, 6<sup>o</sup> du décret ; l'identification d'une parcelle P<sub>N</sub> ou d'un bâtiment B<sub>N</sub> n'est pas obligatoire.

V.5.1. Liste des Installations et Activités (I<sub>N</sub>)

Plus de dix installations :

NON, alors remplir le tableau ci-dessous,

OUI, alors utiliser exclusivement le tableau de la page 30.

Installations I <sub>N</sub>				Situation	
Réf.	Description	Capacités nominales (spécifier les unités)	Puissances électriques installées (en kW)	sur P <sub>N</sub>	dans B <sub>N</sub>
I <sub>1</sub>					
I <sub>2</sub>					
I <sub>3</sub>					
I <sub>4</sub>					
I <sub>5</sub>					
I <sub>6</sub>					

I <sub>7</sub>					
I <sub>8</sub>					
I <sub>9</sub>					
I <sub>10</sub>					

P<sub>N</sub> : voir tableau du point II.3, page 4 — B<sub>N</sub> : voir tableau du point II.5.2, page 5.

V.5.2. Liste des dépôts de matières, substances ou déchets (D<sub>N</sub>)

Plus de dix dépôts :  NON, alors remplir le tableau ci-dessous,

OUI, alors utiliser exclusivement le tableau de la page 31.

Dépôts D <sub>N</sub>			Situation	
Réf.	Matières, substances ou déchets	Quantité en m <sup>3</sup> , kg, tonne, litre (éventuellement exprimée par an)	sur P <sub>N</sub>	dans B <sub>N</sub>
D <sub>1</sub>				
D <sub>2</sub>				
D <sub>3</sub>				
D <sub>4</sub>				
D <sub>5</sub>				
D <sub>6</sub>				
D <sub>7</sub>				
D <sub>8</sub>				
D <sub>9</sub>				
D <sub>10</sub>				

P<sub>N</sub> : voir tableau du point II.3, page 4 — B<sub>N</sub> : voir tableau du point II.5.2, page 5.

V.5.3. Nature des énergies utilisées (U) et/ou produites (P) (cocher la ou les cases correspondantes)

Il n'est pas demandé de quantifier les énergies, il suffit de cocher la ou les cases correspondantes. Pour une même installation il peut y avoir plusieurs énergies différentes en jeu.

Plus de dix installations :  NON, alors remplir le tableau ci-dessous,

OUI, alors utiliser exclusivement le tableau de la page 32.

Installations I <sub>N</sub>	Electricité		Gaz naturel		Vapeur		Mazout		Charbon		Coke		Autre	
	U	P	U	P	U	P	U	P	U	P	U	P	U	P

I<sub>N</sub> : voir tableaux du point IV.5.1, page 8.

V.5.4. Plans à joindre

- ⇒ Plan au 1/1000 reprenant les installations et dépôts des tableaux IV.5.1 et IV.5.2.
- ⇒ Plan au 1/10 000 pour les parcelles relatives au stockage d'effluents exogènes.



Mentionner ces plans dans le tableau « *Annexes fournies par l'exploitant* », page 24, en leur attribuant un numéro d'annexe.

V.5.5. Description détaillée des installations et activités du projet

**Caractéristiques des bâtiments et constructions (selon références plans) : superficie, dimensions, matériaux, type de stabulation, etc.**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Caractéristiques de l'élevage (quantité produite, rotation, aliments, etc.)**

Bovins .....

.....

.....

.....

Porcins .....

.....

.....

.....

Volailles .....

.....

.....

.....

.....

Autres .....

.....

.....

.....

V.5.6. Inventaire du cheptel

Catégorie animale	Avant le projet	Le projet	Après le projet
<b>Bovins</b>			
Vaches laitières			
Vaches allaitantes			
Vaches de réforme			
Bovins de moins de 6 mois			
Génisses de 6 à 12 mois			
Taurillons de 6 à 12 mois			
Génisses de 1 à 2 ans			
Taurillons de plus de 1 ans			
Bovins de plus de 2 ans			
Total bovins			
<b>Porcins</b>			
Truies d'élevage avec porcelets de moins de 4 semaines			

Truies d'élevage avec porcelets de moins de 10 semaines			
Verrats			
Porcs de production			
Porcs de production sur litière bio-maîtrisée			
Porcelets de 4 à 10 semaines			
Total porcins			
<b>Ovins et caprins — Equins</b>			
Ovins et caprins de moins de 1 an			
Ovins et caprins de plus de 1 an			
Equins			
Total ovins, caprins et équins			
<b>Volailles et lapins</b>			
Poulets de chair (40 jours)			
Poules pondeuses ou reproductrices (343 jours)			
Poulettes démarrées (127 jours)			
Coqs de reproduction			
Canards (75 jours)			
Oies (150 jours)			
Dindes, dindons (85 jours)			
Pintades (79 jours)			
Cailles			
Autruches et émeus			
Lapins mères			
Total volailles et lapins			
<b>Autres (à préciser)</b>			

IV.6. Durée demandée pour le permis sollicité

durée maximale de 20 ans

durée inférieure à 20 ans : préciser (en mois et/ou années) : .....

préciser une date ultime : .....

IV.7. Calendrier approximatif de la mise en œuvre du permis

Si le tableau ne suffit pas, joindre une annexe, laquelle doit également être renseignée dans le tableau « Annexes fournies par l'exploitant » de la 4<sup>ème</sup> partie, page 24.

Date	Objet de la phase de mise en œuvre
..... / ..... / .....	
..... / ..... / .....	
..... / ..... / .....	
..... / ..... / .....	
..... / ..... / .....	

**Les informations fournies dans cette 2<sup>ème</sup> partie du formulaire doivent constituer une vraie évaluation des incidences du projet sur l'environnement : identification et nature des nuisances, mesures prises pour en réduire les effets.**

CADRE I — EFFETS SUR LES EAUX

I.1. Le projet implique-t-il des rejets d'eau ?  
Eaux usées domestiques, jus d'écoulement (eaux brunes, vertes, blanches).

1.1. Enumération des rejets  
Plus de trois points de rejet :  NON, alors remplir le tableau ci-dessous,  
 OUI, alors utiliser exclusivement le tableau de la page 33.

	Installation générant le rejet *	Récepteur (1)	Contrôle (2)	Coordonnées Lambert (m) (si connues) 6 chiffres
rejet 1				X : Y :
rejet 2				X : Y :
rejet 3				X : Y :

\* Voir points IV.5.1 et IV.5.2, page 8.

- (1) ESU = eau de surface (préciser son nom)  
ESO = eau souterraine  
VA = voie artificielle d'écoulement des eaux pluviales  
EG = égout public
- (2) Spécifier le type de contrôle (débitmètre, échantillonneur,...)

I.2. Type d'eau déversée  
Pour chaque rejet énuméré au point I.1.1 ci-dessus, il convient de remplir un tableau identique à celui figurant ci-dessous.

un point de rejet d'eaux usées :  NON, alors remplir le tableau ci-dessous,  
 OUI, alors utiliser exclusivement les tableaux de la page 34.

Rejet n°	Type d'eau	m <sup>3</sup> /jour	m <sup>3</sup> /h	m <sup>2</sup> (3)
	<b>Refroidissement</b>			
	<b>Domestiques</b>			
	<b>Pluviale</b>			
	<b>Agricole</b>			

(3) Spécifier la surface collectée

I.2. & I.4. Eaux industrielles et de refroidissement  
Sans objet pour un projet agricole.

I.3. Le projet implique-t-il un rejet d'eaux usées domestiques vers une eau de surface ?

- NON
- OUI, alors, description du système d'épuration prévu afin de satisfaire aux dispositions légales en matière de collecte et d'épuration des eaux usées domestiques (3 lignes maximum)

.....

.....

.....

Pas de système ou d'unité d'épuration prévu.

I.5. Moyens mis en œuvre pour réduire les incidences

Voir annexe n° .....

Cette annexe doit également être renseignée dans le tableau « Annexes fournies par l'exploitant » de la 4<sup>ème</sup> partie, page 24.

## CADRE II — EFFETS SUR L'AIR

II.1. Le projet engendre-t-il des rejets atmosphériques ?

**NON**

**OUI**, alors, il convient de remplir les tableaux suivants selon les cas :

II.1.1. Caractéristiques des rejets canalisés

Plus de trois rejets canalisés :

**NON**, alors remplir le tableau ci-dessous,

**OUI**, alors utiliser exclusivement les tableaux des pages 35 et 36.

Installation générant le rejet *	Hauteur du débouché par rapport au sol (mètres)	Nature des effluents	Technique d'épuration
			Annexe n° :
			Annexe n° :
			Annexe n° :

\* Voir points IV.5.1 et IV.5.2, page 8.

Dans la mesure où le demandeur sollicite des dérogations aux conditions générales et sectorielles, il convient de remplir le tableau suivant (reprendre les mêmes références que dans le tableau ci-dessus) :

Installation générant le rejet *	Surface du débouché (m <sup>2</sup> )	Température sortie cheminée (°C)	Débit total des gaz secs (Nm <sup>3</sup> /h)	Si rejet discontinu : fréquence	Justification

\* Voir points IV.5.1 et IV.5.2, page 8.

II.1.2. Caractéristiques des rejets diffus

Plus de trois rejets diffus :

**NON**, alors remplir le tableau ci-dessous,

**OUI**, alors utiliser exclusivement le tableau de la page 37.

Par rejet diffus on entend tout rejet qui, par nature, ne peut être canalisé. Les évacuations des soupapes de sécurité ne sont pas à prendre en considération.

Installation générant le rejet *	Nature du rejet	Mesures de prévention d'apparition des rejets

\* Voir points IV.5.1 et IV.5.2, page 8.

II.2. Le projet engendre-t-il des nuisances olfactives perceptibles à l'extérieur de l'établissement ?

**NON**

**OUI**, alors remplir le tableau suivant :

Si le tableau ne suffit pas, le reproduire autant de fois que nécessaire.

Installation générant la nuisance *	Nature des nuisances	Mesures de prévention pour réduire les odeurs
		..... ..... ..... ..... ..... .....
		..... ..... ..... ..... ..... .....
		..... ..... ..... ..... ..... .....
		..... ..... ..... ..... ..... .....

\* Voir points IV.5.1 et IV.5.2, page 8.

## CADRE III — EFFETS SONORES

Le projet implique-t-il des émissions sonores perceptibles à l'extérieur de l'établissement ?

NON

OUI, alors remplir les tableaux suivants (reproduire cette page autant de fois que nécessaire) :

Installation générant le bruit *	Jours et plages horaires de fonctionnement de la source de bruit		Durée si fonctionnement discontinu (en h/j, j/an, etc.)
	Semaine	Week-ends et jours fériés	
	de h à h	de h à h	
<b>Mesures de prévention pour réduire les émissions sonores</b> (faire éventuellement référence à une annexe)			
.....			
.....			
.....			

Installation générant le bruit *	Jours et plages horaires de fonctionnement de la source de bruit		Durée si fonctionnement discontinu (en h/j, j/an, etc.)
	Semaine	Week-ends et jours fériés	
	de h à h	de h à h	
<b>Mesures de prévention pour réduire les émissions sonores</b> (faire éventuellement référence à une annexe)			
.....			
.....			
.....			

Installation générant le bruit *	Jours et plages horaires de fonctionnement de la source de bruit		Durée si fonctionnement discontinu (en h/j, j/an, etc.)
	Semaine	Week-ends et jours fériés	
	de h à h	de h à h	
<b>Mesures de prévention pour réduire les émissions sonores</b> (faire éventuellement référence à une annexe)			
.....			
.....			
.....			

\* Voir points IV.5.1 et IV.5.2, page 8.





IV.2. Le projet occasionne-il des vibrations ?

NON

OUI, alors remplir le tableau suivant :

Plus de cinq installations :

NON, alors remplir le tableau ci-dessous,

OUI, alors utiliser exclusivement le tableau de la page 38.

Installation générant les vibrations *	Vibrations intermittentes	Vibrations continues	Mesures de prévention pour réduire les vibrations
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

\* Voir points IV.5.1 et IV.5.2, page 8.

IV.3. Le projet occasionne-t-il des effets sur l'homme, la faune, la flore, le sol, le climat, le paysage, les biens matériels et le patrimoine culturel ?

NON

OUI, alors voir annexe n° .....

Cette annexe doit également être renseignée dans le tableau « Annexes fournies par l'exploitant » de la 4<sup>ème</sup> partie, page 24.

Évaluez les effets potentiels du projet sur l'homme, la faune, la flore, le sol, le climat, le paysage, les biens matériels et le patrimoine culturel, et décrivez les moyens mis en œuvre pour y remédier.

IV.4. Impact du projet sur un site Natura 2000

7.4.1. Le projet est-il situé dans le périmètre d'un site Natura 2000 ?

Des informations relatives à la proximité d'un site Natura 2000, les objectifs de conservation de celui-ci et les contraintes en résultant peuvent être obtenues auprès de l'administration, à savoir la direction extérieure territorialement compétente de la Division de la Nature et des Forêts (DNF). Par *territorialement compétente* on entend la direction extérieure ayant dans son ressort la commune du lieu d'implantation du projet. Des informations utiles sont également disponibles via internet.

- NON**
- OUI**, alors renseigner son code : .....

7.4.2. Le projet est-il susceptible d'affecter un site Natura 2000 de manière significative ?

- NON**
- OUI**, alors quels sont les impacts et quelles sont les mesures prises pour les limiter ?

Une attention particulière devra être portée sur les impacts potentiels sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire du site, et en particulier les habitats prioritaires (décret du 6 décembre 2001). Le remplissage de ce cadre constitue une évaluation appropriée des incidences sur le site.

Dans le cas où les impacts de ce projet sur le site Natura 2000 sont défavorables au maintien de l'état de conservation des habitats naturels et/ou des espèces d'intérêt communautaire, vous devez préciser : qu'il n'y a pas d'alternative à ce projet ; s'il existe des raisons impératives d'intérêt public majeur, y compris de nature sociale ou économique, qui justifierait néanmoins sa réalisation ; si le site concerné abrite un type d'habitat naturel prioritaire, s'il existe des considérations liées à la santé de l'homme et à la sécurité publique ou à des conséquences bénéfiques primordiales pour l'environnement qui justifieraient néanmoins sa réalisation et les mesures compensatoires éventuelles envisagées.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le dossier ne pourra pas être considéré comme complet, au sens de l'article 19 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement, si cette évaluation n'est pas effectuée.

Si l'espace prévu ne suffit pas, joindre une annexe, laquelle doit être renseignée dans le tableau « *Annexes fournies par l'exploitant* » de la 4<sup>ème</sup> partie, page 24.

## CADRE V — EFFLUENTS D'ELEVAGE

## V.1. Capacités et modes de stockage

Catégorie	Mode et Capacité de stockage en m <sup>3</sup>						Capacité de stockage en mois par an
	Au champ	Aire bétonnée	Fumière couverte	Fumière non couverte	Fosse ou cuve à lisier	Autre	
Fumier							
Fientes							
Purin							
Lisier							
Autre							

## .1.1. Lisier et purin

La capacité de stockage permet-elle une durée de stockage égale ou supérieure à 6 mois ?

NON  OUI

## .1.2. Fumier ou autre

Indiquer la superficie totale de stockage : ..... m<sup>2</sup>

## V.2. Etanchéité des ouvrages de stockage

Présence d'un trop-plein : NON  OUI

Drain avec chambre de visite : NON  OUI

Autre système équivalent : NON  OUI

## V.3. Traitement des effluents

Séchage : ..... NON  OUI

Lagunage : ..... NON  OUI

Malaxage : ..... NON  OUI

Compostage : ..... NON  OUI

Autre (à préciser) : ..... NON  OUI

## V.4. Taux de liaison au sol

## .4.1. AVANT la réalisation du projet faisant l'objet de la demande

LS-Base > 1 :      **NON**               **OUI** 

Si oui, indiquer laquelle des options suivantes est choisie :

- le demandeur a des contrats de valorisation
- le demandeur est en démarche qualité

## .4.2. APRES la réalisation du projet faisant l'objet de la demande

LS-Base > 1 :      **NON**               **OUI** 

Si oui, indiquer laquelle des options suivantes est choisie :

- le demandeur dispose/disposera des contrats de valorisation
- le demandeur est/sera en démarche qualité

Le demandeur joint en annexe une copie :

Cette annexe doit être renseignée dans le tableau « *Annexes fournies par l'exploitant* » de la 4<sup>ème</sup> partie, page 24.

- soit de la lettre de déclaration à l'administration dans laquelle il s'engage à établir des contrats de valorisation, soit des contrats de valorisation établis pour le projet ;
- de la lettre de déclaration à l'administration dans laquelle il s'engage en entrant en démarche qualité.

## CONFIDENTIALITE DE CERTAINES DONNEES

La demande contient-elle des données à caractère confidentiel ou liées au secret de fabrication et aux brevets ?

**NON**

**OUI**, alors les placer dans une enveloppe scellée à l'attention du fonctionnaire technique.



4EME PARTIE — AUTRES DOCUMENTS

---

--	--	--	--	--



## INFORMATIONS RELATIVES A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Cette 5<sup>ème</sup> partie n'est à compléter que dans le cas d'une demande de permis unique.

Description du site avant mise en œuvre du projet

Relief et pente du terrain naturel : < 6 %  > 6 % et < 15 %  > 15 %

Occupation du sol : .....

Raccordement à une voirie équipée (route, égout, eau, électricité) : .....

Présence d'un site classé ou situé sur une liste de sauvegarde : OUI  NON

Présence d'un site archéologique : OUI  NON

Présence d'une zone sensible au point de vue écologique : OUI  NON

Présence d'un risque naturel visé à l'article 136 du CWATUP : OUI  NON

Distance par rapport au réseau de transport en commun (projets de lotissement uniquement) : .... m

Description des principales activités et infrastructures existant dans un rayon de 200 m (école, hôpital, carrière, industries, centre commercial, voiries à grand gabarit, points noirs pour la circulation, TGV, aéroport, circuit de sports moteurs, centre d'enfouissement technique, station d'épuration, parc à conteneurs, ligne à haute tension,...) :	

Effets du projet sur l'environnement

Modification de la destination du bâtiment (nouvelle destination) : .....

Modification sensible du relief du sol (remblais, déblais) ; dénivellation maximale par rapport au terrain naturel : .....

Boisement et/ou déboisement : .....

Caves et/ou garages en sous-sol : .....

Nombre total d'emplacements de parking : .....

Intégration au cadre bâti existant : .....

Compatibilité du projet avec le voisinage : .....

Impact sur les habitats sensibles et le réseau écologique : .....

Construction ou aménagement de voirie (publique, privée) : .....

Installation ou renforcement d'équipements techniques (eau, égout, électricité) : .....

Epuration individuelle : .....

## TABLEAUX COMPLEMENTAIRES OFFICIELS A UTILISER EN CAS DE BESOIN

Liste des parcelles cadastrales : point II.3 page 4 .....	27
Emplacement et affectation des bâtiments (B <sub>N</sub> ) : point II.5.2 page 5 .....	28
Autorisations et déclarations existantes : point III.5 page 6 .....	29
Liste des Installations (I <sub>N</sub> ) : point IV.5.1 page 8 .....	30
Liste des dépôts (D <sub>N</sub> ) de matières, substances ou déchets : point IV.5.2 page 8 .....	31
Installations I <sub>N</sub> — nature des énergies utilisées (U) ou produites (P) : point IV.5.3 page 9 .....	32
Effets sur les eaux de surface — le projet implique-t-il des rejets d'eau : point I.1. page 13 .....	33
Effets sur les eaux de surface — Type d'eau déversée : point I.I.2. page 13 .....	34
Effets sur l'air — caractéristiques des rejets canalisés : point II.1.1. page 15 .....	35
Effets sur l'air — dérogations aux conditions générales et sectorielles : point II.1.1. page 15 .....	36
Effets sur l'air — caractéristiques des rejets diffus : point II.1.2. page 15 .....	37
Tableau relatif aux vibrations générées par les installations : point IV.2 page 19 .....	38
Annexes fournies par l'exploitant : 4 <sup>ème</sup> partie page 24 .....	39





Autorisations et déclarations existantes : point III.5 page 6

Autorisations et déclarations existantes				
Date	Autorité	Référence de l'acte	Terme	Objet
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	

**Autorité :** CBE : Collège des Bourgmestre et Echevins  
 DP : Députation permanente du Conseil provincial  
 Gv : Gouverneur  
 Mn : Ministre









	<b>Installat ion généran t le rejet *</b>	<b>Récepteur (1)</b>	<b>Contrôle (2)</b>	<b>Coordonnées Lambert (m) (si connues) 6 chiffres</b>
<b>rejet n°</b>				X : Y :
<b>rejet n°</b>				X : Y :
<b>rejet n°</b>				X : Y :
<b>rejet n°</b>				X : Y :
<b>rejet n°</b>				X : Y :
<b>rejet n°</b>				X : Y :
<b>rejet n°</b>				X : Y :
<b>rejet n°</b>				X : Y :
<b>rejet n°</b>				X : Y :
<b>rejet n°</b>				X : Y :
<b>rejet n°</b>				X : Y :
<b>rejet n°</b>				X : Y :
<b>rejet n°</b>				X : Y :

\* Voir points IV.5.1 et IV.5.2, page 8.

- (1) ESU = eau de surface (préciser son nom)      (2) spécifier la surface collectée  
 ESO = eau souterraine  
 EG = égout public  
 VA = voie artificielle d'écoulement des eaux pluviales  
 (2) Spécifier le type de contrôle (débitmètre, échantillonneur,...)

Rejet n°			
<b>Type d'eau</b>	<b>m<sup>3</sup>/jour</b>	<b>m<sup>3</sup>/h</b>	<b>m<sup>2</sup> (3)</b>
<b>Refroidissement</b>			
<b>Domestiques</b>			
<b>Pluviale</b>			
<b>Agricole</b>			

(3) Spécifier la surface collectée

Rejet n°			
<b>Type d'eau</b>	<b>m<sup>3</sup>/jour</b>	<b>m<sup>3</sup>/h</b>	<b>m<sup>2</sup> (3)</b>
<b>Refroidissement</b>			
<b>Domestiques</b>			
<b>Pluviale</b>			
<b>Agricole</b>			

(3) Spécifier la surface collectée

Rejet n°			
<b>Type d'eau</b>	<b>m<sup>3</sup>/jour</b>	<b>m<sup>3</sup>/h</b>	<b>m<sup>2</sup> (3)</b>
<b>Refroidissement</b>			
<b>Domestiques</b>			
<b>Pluviale</b>			
<b>Agricole</b>			

(3) Spécifier la surface collectée

Rejet n°			
<b>Type d'eau</b>	<b>m<sup>3</sup>/jour</b>	<b>m<sup>3</sup>/h</b>	<b>m<sup>2</sup> (3)</b>
<b>Refroidissement</b>			
<b>Domestiques</b>			
<b>Pluviale</b>			
<b>Agricole</b>			

(3) Spécifier la surface collectée

Installation généralant le rejet *	Hauteur du débouché par rapport au sol (mètres)	Nature des effluents	Technique d'épuration
			Annexe n° :
			Annexe n° :
			Annexe n° :
			Annexe n° :
			Annexe n° :
			Annexe n° :
			Annexe n° :
			Annexe n° :
			Annexe n° :
			Annexe n° :
			Annexe n° :
			Annexe n° :
			Annexe n° :
			Annexe n° :
			Annexe n° :

\* Voir points IV.5.1 et IV.5.2, page 8.

Effets sur l'air — dérogations aux conditions générales et sectorielles : point II.1.1. page 15

<b>Installation générant le rejet *</b>	<b>Surface du débouché (m<sup>2</sup>)</b>	<b>Température de sortie cheminée (°C)</b>	<b>Débit total des gaz secs (Nm<sup>3</sup>/h)</b>	<b>Si rejet discontinu : fréquence</b>	<b>Justification</b>

\* Voir points IV.5.1 et IV.5.2, page 8.

Effets sur l'air — caractéristiques des rejets diffus : point II.1.2. page 15

<b>Situation de la source sur le plan descriptif *</b>	<b>Nature du rejet</b>	<b>Mesures de prévention d'apparition des rejets</b>

\* Voir point II.2.1 page 3.

Tableau relatif aux vibrations générées par les installations : point IV.2. page 19

Installation générant les vibrations *	Vibrations intermittentes	Vibrations continues	Mesures de prévention pour réduire les vibrations
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

\* Voir points IV.5.1 et IV.5.2, page 8.

Annexe n°	Références au formulaire			Objet
	Partie	Cadre	N°	

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure d'octroi du permis d'environnement et du permis unique, aux déclarations et aux mesures de police administrative.

Namur, le 4 juillet 2002

**Le Ministre-Président,**

**J-Cl. VAN CAUWENBERGHE**

**Le Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement,**

**M. FORET**